

Famille, Culture & Éducation | Roxane Lejeune

Pensée *Queer* et Féminisme

Un autre questionnement du genre





: lien consultable dans l'Internet

Introduction

Les féminismes contemporains, nous l'avons vu au travers de la typologie des féminismes¹ sont traversés par de nouveaux questionnements et de nouvelles réflexions, notamment quant à l'objet politique même de la lutte féministe : les femmes. Si autrefois, il était admis que les femmes partageaient l'expérience commune de l'oppression patriarcale, aujourd'hui il est question de nuancer ces expériences. Par exemple, l'intersectionnalité nous permet de concevoir une expérience particulière et croisée des identités discriminées (une femme noire ne vivra pas le patriarcat de la même manière qu'une femme blanche, par exemple). Cependant, ce dont il est question ici c'est bien l'approche *queer* du féminisme. La pensée *queer* (prononcez comme « cuir ») a également participé à une « méta-analyse » du féminisme (comprenez une analyse du féminisme sur lui-même).

Ainsi, l'objet de ce texte consistera en un approfondissement de cette question *queer* mais également en une analyse contemporaine et pragmatique des critiques qu'elle énonce. L'objectif sera de comprendre les bases et les contours d'une approche souvent incomprise et parfois mal définie de la question *queer*. Au fil de cet article, nous nous attacherons, certes, à définir le terme « *queer* », mais également à décrire les critiques énoncées par cette approche concernant la binarité des genres et l'hétéronormativité. Finalement, nous verrons de quelle manière le féminisme contemporain peut se nourrir de la pensée *queer*, mais nous aborderons également les critiques et récupérations de l'approche *queer*.

Aussi, ces propos pouvant parfois sonner comme étant fort « théoriques », nous nous efforcerons de les rendre les plus intelligibles possibles. De même, certains points qui seront ici discutés pourront paraître « tirés par les cheveux » et pourront remettre en question quelques postulats que la plupart d'entre nous avons acquis au cours de notre vie. Lors de la lecture de cet article, pendant quelques minutes, l'ouverture d'esprit et une volonté de compréhension sont de mise. Il s'agit seulement d'introduire ici les quelques critiques formulées par la pensée *queer*, afin d'entrevoir, peut-être, une autre manière d'appréhender et de comprendre le monde social qui nous entoure.

¹ Voir l'étude de Marie-Sarah Delefosse, *Les féminismes d'hier à demain. Des combats ancrés dans leurs époques*, <http://www.cpcp.be/publications/feminismes>.

I. Vers une définition de la pensée *queer*

Queer. Ce terme anglophone s'est introduit, depuis quelques années déjà dans le vocable francophone, et ce, d'abord dans les milieux militants. Mais si ce mot paraît étrange, au premier abord, c'est bien parce qu'il s'agit de sa désignation originale. En effet, le terme « *queer* » signifie, littéralement, « bizarre », « étrange » ou encore « tordu » et a longuement été utilisé comme une insulte envers les personnes au genre et/ou à la sexualité jugés « hors normes » (principalement les homosexuel-le-s). Ce n'est que dans le courant des années quatre-vingt/nonante que le terme va être réapproprié par les militant-e-s américain-e-s issu-e-s des minorités sexuelles pour le transformer en connotation positive. Si ce mot a émergé dans un contexte anglo-saxon, il a également trouvé écho en francophonie, où il est parfois traduit par « allosexuel » ou « altersexuel »². Ces traductions étant principalement utilisées au Québec mais très peu en Europe, nous préférons, tout au long de ce texte, utiliser le terme « *queer* ».

Au-delà de son origine lexicale, par ses revendications politiques et son ancrage féministe post-moderne³, la pensée *queer* est, cependant, devenue relativement compliquée à définir, voire impossible. En effet, et nous l'étudierons plus spécifiquement dans le point I., la fluidité et la déconstruction des catégories sont au cœur de la conception *queer*, si bien que le terme lui-même peut paraître « fourre-tout », tant les réalités subjectives qu'il conçoit sont mouvantes, flexibles et variables. Comme le définit Le Collectif, une revue étudiante canadienne :

L'intuition qui porte à juger comme indéfinissable ce qui est queer concerne en fait uniquement l'actualisation extralinguistique du concept afférent : autrement dit, ce sont les réalités concrètes désignées par le mot queer – et non le mot lui-même – qui sont mouvantes, sujettes à la variation, et donc indéfinissables⁴.

² M.-E. LORENZI, « Queer », « transpédégouine », « torduEs », entre adaptation et réappropriation, les dynamiques de traduction au cœur des créations langagières de l'activisme féministe queer », *GLAD !*, juin 2017, [en ligne :] <https://www.revue-glad.org/462#doc-text>, consulté le 12 novembre 2020.

³ Voir l'étude de Marie-Sarah Delefosse, *Les féminismes d'hier à demain. Des combats ancrés dans leurs époques*, <http://www.cpcp.be/publications/feminismes>

⁴ G. MARTIN, « Chronique linguistique : comment définir le terme identitaire queer ? », *Le Collectif*, 5 juillet 2017, [en ligne :] <http://www.lecollectif.ca/chronique-linguistique-definir-terme-identitaire-queer>, consulté le 18 novembre 2020.

Si « *queer* » se comprend comme un terme parapluie recouvrant diverses réalités et ne peut dès lors pas être défini directement, il est toutefois possible d'appréhender ce qu'il recouvre. Le Collectif, définit donc *queer* comme un concept « qui s'inscrit dans un ensemble de courants de pensée politisés, axés sur l'analyse et la remise en question des construits sociaux traditionnels et normatifs qui ont trait aux questions de genre, de sexe et de sexualité⁵ ». Dès lors, il conviendra de comprendre le terme *queer* comme recouvrant tout ce qui a trait aux identités inscrites à contre-courant des schémas normatifs structurant le genre et l'orientation sexuelle. De là, l'idée est d'opérer une déconstruction des catégories (notamment, la binarité de genre) et des normes dominantes associées à ces catégories, et donc d'appréhender le genre et la sexualité comme des modalités mouvantes, flexibles et fluides (nous discuterons plus spécifiquement de cette déconstruction dans le chapitre intitulé « Vers une déconstruction du genre ».).

Mais attention, il serait faux de croire que se définir comme lesbienne, gay ou transgenre équivaudrait directement à s'inscrire dans une pensée *queer*. En effet, le développement de la théorie *queer*, notamment par le texte fondateur de Teresa de Lauretis⁶ en 1991 (*Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities*), a également opéré un décrochage « par rapport à une politique de l'identité gaie, devenue elle aussi hégémonique, normative et excluante⁷ ». Ainsi, la pensée *queer* s'est notamment présentée comme un outil de réflexion quant à la (re)production de normes et de hiérarchies de genre, notamment, au sein même des mouvances LGBT. Par exemple, dans cette perspective, le sociologue Florian Vörös a montré comment les hommes homosexuels, souvent associés à un « manquement » de masculinité dans la société globale, reproduisent, au sein des milieux gays, un certain virilisme⁸.

En réalité, ce qui se joue autour du terme *queer* relève à la fois de l'identité et d'une certaine politique – ces deux aspects ne pouvant réellement se dissocier. En effet, c'est par la redéfinition des identités comme à contre-courant des catégories et des schémas normatifs qu'on re-questionne les structures dominantes, notamment patriarcales, et ce, dans l'objectif de les détruire. En d'autres termes, dans la pensée *queer*, l'identité devient un outil et une lutte politique.

⁵ G. MARTIN, *op. cit.*

⁶ T. DE LAURENTIS, « *Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities* », Indiana University Press, IX, 2, 1991, pp. 3-16.

⁷ M.-H. BOURCIER, « *Queer Move/mements* », *Mouvements*, XX, 2, 2002, pp. 37-43.

⁸ F. VÖRÖS, « *Fantasmes de virilité, blancheur et masculinité hégémonique en contexte gai parisien* », *L'Homme et La Société*, CCVIII, 3, 2018, pp. 197-222.

Être queer c'est rejeter en bloc une sexualité qui est prédéfinie ; c'est plus de l'ordre du questionnement et c'est plus se poser la question de vivre ses désirs comme on l'entend et sans avoir au-dessus de tout ça toute une structure ancrée. Queer c'est questionner les schémas et les structures qu'il y a dans la société dans le but de les détruire.⁹

Flora, militante queer

Finalement, si nous considérons la pensée queer, au-delà de l'identité, comme un outil critique des schémas structurels et normatifs en matière de genre et de sexualité, il convient de s'interroger quant aux postulats sous-tendant cette approche (à savoir les critiques de la binarité du genre et de l'hétéronormativité), mais également sur la manière dont ces derniers peuvent s'inscrire dans nos réalités contemporaines, parfois sujettes à controverses. Ce sera l'objet de notre second point.

II. Vers une déconstruction du genre

Nous l'avions précédemment évoqué, la pensée queer s'inscrit dans un féminisme post-moderne et des fondements post-structuralistes, proposant une critique profonde des identités sexuelles et de genre (cf. *Les féminismes d'hier à demain*). De fait, il s'agit d'une approche s'appuyant sur les conceptions constructivistes, suggérant l'importance d'un processus de déconstruction des normativités entourant l'orientation sexuelle et le genre.

La critique principale de la pensée queer s'inscrit dans le sillage des féminismes matérialistes et universalistes¹⁰, et consiste à considérer le genre et l'hétéronormativité comme étant des données purement construites socialement et historiquement. L'idée est alors de comprendre comment certaines différences entre les corps ont été ciblées arbitrairement et ont été objets de la construction d'un ordre social, où certaines personnes sont jugées supé-

⁹ « C'est quoi, le Queer ? », *France Inter*, 24 septembre 2019, [en ligne :] https://www.youtube.com/watch?v=xi2505_1-5I&t=694s, consulté le 19 novembre 2020.

¹⁰ Menées par des figures françaises telles que les sociologues, philosophes et anthropologues universitaires et militantes, Christine Delphy, Monique Wittig ou Nicole-Claude Mathieu.

rieures à d'autres. Ainsi, la pensée *queer* se positionne en totale opposition aux conceptions naturalisantes et essentialistes du genre et de l'orientation sexuelle.

Dans ce point, il est question de revenir sur les différentes réflexions de la pensée *queer*, tant la critique de la binarité des catégories de genre homme-femme, que la critique de l'hétéronormativité. De plus, nous tenterons de mobiliser ces outils réflexifs pour rendre compte de certaines réalités et enjeux contemporains.

A. Critique de la binarité et réflexions autour de l'intersexuation

À l'instar de la cheffe de file de la théorie *queer*, Judith Butler, les théoricien-ne-s *queer* considèrent les données biologiques, fondamentalement, en totale déconnexion de l'identité des individus. En d'autres termes, nos corps ne définissent pas qui nous sommes. Dès lors, les rapports sociaux de domination issus des différences biologiques (le patriarcat et le racisme, par exemple) relèvent d'une construction basée sur de l'arbitraire, et n'auraient aucune forme de justification légitime et objective quant à leur existence. La pensée *queer* ne réfute pas pour autant la présence de différences biologiques, mais critique le fait d'en avoir mobilisé arbitrairement certaines pour créer un ordre social. Par exemple, on aurait pu s'appuyer sur la taille, la couleur des yeux ou sur d'autres particularités génétiques, plutôt que la différence génitale ou la couleur de peau.

Selon Butler, si aujourd'hui encore une hiérarchie des genres et le patriarcat restent opérants, c'est bien parce que le genre est performatif et itératif. Performatif, dans le sens où il crée ce qu'il énonce : c'est parce qu'on désigne et interprète les catégories hommes et femmes, que les catégories hommes et femmes se mettent à exister. Itératif, car c'est parce que les catégories binaires hommes-femmes et leur interprétation sont répétées depuis des millénaires d'histoire humaine, qu'elles sont considérées comme une évidence absolue, voire relevant purement et simplement de la Nature¹¹.

¹¹ G. WILLEMS, « L'identité sexuelle ou de genre », *cours Individu, Famille, État*. Louvain-La-Neuve : Université Catholique de Louvain, 2020, pp. 4-5.

La binarité des genres, un classificateur appris dès le jeune âge

Depuis notre plus tendre jeunesse, nous avons appris que la binarité homme-femme était très important pour classifier notre monde social. Par exemple, entre 18 et 24 mois un enfant est capable d'apparier des jouets et le sexe traditionnellement associé. Entre trois et cinq ans, un enfant est capable d'associer les sexes à des traits stéréotypes associés. Plus tard, autour de ses sept ans, l'enfant est capable d'associer des métaphores avec les genres (Chaud VS froid, sec VS humide, dur VS mou, etc.). D'ailleurs, il semblerait que dès le plus jeune âge, vers quatre ans, les enfants, principalement les petits garçons, tendent à associer le pouvoir à la masculinité¹².

« Le genre comme diviseur est ainsi l'une des principales forces structurantes de la perception. Mais en tant que tel il ne se contente pas de distinguer entre eux les êtres humains. En vérité, au cours de la socialisation c'est l'ensemble du monde qui se retrouve saisi à travers les lunettes du genre. Les objets, les lieux, les métiers, les choses de la nature ont un « sexe » implicite¹³».

La socialisation qui s'opère autour des enfants les invite dès lors, et selon une relative inconscience, à mobiliser les catégories homme-femme (et une certaine hiérarchie associée) pour classifier et comprendre le monde qui les entoure. Les structures mentales ainsi créées, entraînées et mobilisées au quotidien nous montrent à quel point il peut être difficile de s'en détacher complètement. Pourtant c'est bien là où réside l'enjeu d'une certaine pensée queer...

Ici se trouve dès lors un enjeu politique de la pensée queer : défaire le genre et la binarité homme-femme, de manière qu'ils n'apparaissent plus comme un critère classificateur rigide et hiérarchique du monde social. D'ailleurs, la catégorie homme et la catégorie femme ne seraient pas aussi séparées qu'on aime-

¹² R. CHARAFEDDINE et coll., « How Preschoolers Associate Power with Gender in Male-Female Interactions: A Cross-Cultural Investigation », *Sex Roles*, LXXXIII, 2020, p.453-473.

¹³ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-La-Neuve : de Boeck supérieur, 2012, p.116-117.

rait le croire. Et cela se vérifie également dans la biologie. En effet, aujourd'hui, différents critères médicaux existent afin de distinguer le sexe d'un enfant à la naissance : l'anatomie (pénis – vagin), les gonades (testicules – ovaires), les hormones (testostérones – œstrogènes) ou encore l'ADN (chromosomes XY – chromosome XX). Cependant, si dans la plupart des cas l'assignation au sexe masculin ou féminin se fait sans grands problèmes, Anne Fausto-Sterling nous explique qu'à chacun de ces critères d'assignation se trouve des personnes présentant une certaine ambiguïté, de manière telle qu'il est impossible de les classer incontestablement dans une catégorie ou l'autre¹⁴. Ces personnes présentent ce qu'on appelle une intersexuation.

La réponse médicale donnée pour les personnes intersexes est objet de vives critiques, notamment de la part des féministes *queer*. En effet, lorsque le corps médical est confronté à un enfant présentant une ambiguïté sexuelle à la naissance¹⁵, il est attendu de mettre en place des procédures pour conformer l'enfant à un des deux sexes (par des opérations chirurgicales et/ou des traitements hormonaux). Or, au-delà du fait que les catégories de genre soient « forcées », le choix d'une catégorie plutôt que l'autre relève avant tout des considérations sociales et des attentes en termes de rôles sexuels.

[...] lors d'une procédure chirurgicale concernant un enfant au « sexe » indéterminé, les critères pris en compte par le médecin peuvent s'affranchir de la génétique et déplacer le regard vers d'autres marqueurs plus directement orientés vers la conformation à des rôles de genre tels que la capacité de porter des enfants ou la taille des organes génitaux [...]. Les analyses de l'intersexuation ont ainsi montré comment tous les jours, au travers de procédés chirurgicaux, des sexes indéterminés sont promulgués ou reconstruits en fonction de critères directement liés à la nécessité sociale de distinguer les hommes des femmes. On prend ainsi en considération la capacité à uriner debout ou assis, les normes de la sociabilité masculine (taille du pénis), la capacité de pénétrer ou d'être pénétrée, etc.¹⁶

¹⁴ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, *op. cit.*, p.55.

¹⁵ Notez que certaines ambiguïtés sexuelles ne s'aperçoivent que plus tard dans le développement de l'enfant, le plus souvent à l'adolescence.

¹⁶ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, *op. cit.*, p.35.

Cette réalité de conformation des personnes intersexes et toutes les questions que cela soulève, trouvent encore écho aujourd'hui dans l'actualité. Par exemple, Caster Semenya, jeune athlète sud-africaine présentant une hyper-androgynie (soit, une sécrétion de testostérone plus élevée que la moyenne pour une femme) se doit de suivre un traitement hormonal pour concourir dans sa discipline sportive¹⁷. Plus grave encore, Annet Negesa, athlète ougandaise présentant également cette hyper-androgynie, dit avoir subi une ablation des organes génitaux internes sans même avoir été concertée¹⁸.

Les réassignations sexuelles (souvent forcées) des personnes intersexes soulèvent donc aujourd'hui encore de vifs débats, notamment autour de la question des mutilations génitales et du droit à l'intégrité physique. Ainsi, là où aucun danger pour la santé n'est à prévoir, et dans le sillage d'associations promouvant les droits des personnes intersexes¹⁹, il est recommandé d'interdire les chirurgies et les procédures d'assignation sur les enfants intersexes, mais également de promouvoir l'intégrité physique, l'autonomie physique et l'autodétermination de tout un chacun.

Ce que la chirurgie d'assignation de sexe, dans le cas de l'intersexuation, montre de manière exemplaire, est bien la stabilité du paradigme de la différence des sexes : celui-ci impose de « corriger » toutes les occurrences qui risqueraient d'en invalider la prémisse essentielle selon laquelle il y aurait deux sexes naturels existant dans un domaine pré-social²⁰.

Ainsi, la pensée queer, entre autres, permet aujourd'hui encore de questionner la nécessité des réassignations sexuelles vécues par les personnes intersexes comme des violences et des mutilations génitales. Au-delà de la biologie, ce sont finalement les catégories binaires homme – femme et leur légitimité

¹⁷ M. NEUPREZ, « Caster Semenya, l'athlète hyper-androgynes, une nouvelle fois déboutée », RTBF, 11 septembre 2020, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/dossier/les-grenades/detail_caster-semenya-l-athlete-sud-africaine-hyper-androgynes-une-nouvelle-fois-deboutee?id=10581223, consulté le 26 novembre 2020.

¹⁸ « "Mutilations" d'athlètes hyper-androgènes: 25 sportifs français exigent des "explications" », Libération, 11 octobre 2019, [en ligne :] https://www.liberation.fr/sports/2019/10/11/mutilations-d-athletes-hyper-androgenes-25-sportifs-francais-exigent-des-explications_1757118, consulté le 2 décembre 2020.

¹⁹ Par exemple, Genres pluriels.

²⁰ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, op. cit., p.37.

qui sont remises en question. Ainsi, la pensée *queer* nous inviterait davantage à considérer le genre, non pas comme des catégories, mais plutôt selon un continuum.

B. Le genre comme continuum : quelle reconnaissance des genres ?

La déconstruction de la binarité des genres que nous avons évoquée précédemment implique dès lors une remise en question profonde de la manière de percevoir les hommes et les femmes. Et si nous n'étions pas un homme ou une femme, mais bien un homme ET une femme, ou alors ni homme, ni femme ?

La pensée *queer* identifie quatre modalités différentes et déconnectées²¹ les unes des autres pour décrire l'identité et la sexualité.

- 1) L'identité de genre, soit la manière dont chacun, intérieurement, se définit et se pense.
- 2) L'expression de genre, soit la manière de démontrer notre genre (souvent selon les rôles traditionnels) au travers de nos comportements et nos interactions.
- 3) Le sexe biologique, soit l'assignation sexuelle par le biais des critères médicaux.
- 4) L'orientation sexuelle

Si biologiquement, nous l'avons vu, les catégories sexuelles hommes-femmes ne sont pas toujours évidentes, il en va de même avec l'identité et l'expression de genre, mais également avec l'orientation sexuelle (nous étudierons la question et la critique plus spécifique de l'orientation sexuelle un peu plus loin). La remise en question de ces catégories implique ainsi une conception des genres davantage comprise sur une échelle ou un continuum, où les pôles masculin/féminin formeraient les limites. Chacun et chacune ne se retrouverait non pas dans une case bien définie, mais plutôt à un point sur ce continuum.

²¹ Au-delà de cette idée de continuum, la pensée *queer* explique également l'importance de déconnecter ces modalités entre elles : se positionner à tel point du sexe biologique, n'implique pas de se positionner à tel point concernant l'identité de genre, par exemple.

À ce titre, les **personnes non binaires ou genderqueer**, sont des personnes ne se reconnaissant pas dans la binarité homme-femme, préférant dès lors se situer entre les deux, dans un mélange des deux, ou alors dans aucun des deux.

Cependant, ne nous y trompons pas, cette idée de continuum n'implique pas forcément une identité et une sexualité fixe tout au long de sa vie. En effet, certaines personnes peuvent ressentir des genres différents, à différents moments de leur vie. Il s'agit de **personnes aux genres fluides ou genderfluid**.

Les réalités vécues par ces personnes impliquent des débats actuels réels notamment autour de leur reconnaissance. Tout d'abord, il peut s'agir d'une reconnaissance langagière. En effet, certaines personnes non binaires préfèrent utiliser des pronoms neutres pour parler d'elles, par exemple. De la même manière certaines personnes pourraient préférer qu'on les nomme par des pronoms masculins alors que l'expression de leur genre tend à s'approcher du féminin. De là, il est compréhensible que ces situations, certes assez rares, ne soient pas toujours évidentes au premier abord, tant nos conceptions et nos structures mentales sont ancrées dans la binarité et dans la connexion entre les différentes modalités explicitées.

De plus, se jouent également des enjeux de reconnaissance civile. En Belgique, depuis la loi du 25 juin 2017, on note une ouverture juridique importante pour les personnes souhaitant modifier leur sexe sur leur état civil. Ainsi, n'importe qui ayant la conviction de ne pas être en accord avec le sexe mentionné sur l'acte de naissance peut faire une demande à l'officier de l'état civil pour entamer la modification. Contrairement à la loi en vigueur auparavant, il n'est aujourd'hui plus demandé de pratiquer les changements chirurgicaux et hormonaux correspondants, pour pouvoir en faire la demande (il en va de même avec la nécessité de la stérilisation). Notons que cette réalité juridique et pragmatique répond aux réflexions du mouvement queer que nous avons auparavant évoqué : le corps est indépendant de l'identité de genre. Nous pouvons donc décider de modifier notre corps de telle ou telle façon et/ou décider de modifier notre état civil. Cependant, ce qui n'est pas remis en question c'est bien la binarité des catégories hommes-femmes : nous devons toujours choisir l'un ou l'autre, et ce, de manière irrévocable²². D'ailleurs, notons qu'il est également attendu de déclarer le sexe des enfants intersexes dans

²² Cette loi prévoit en effet que le changement de sexe à l'état civil ne puisse s'opérer qu'une seule fois.

un délai de trois mois, sous couvert d'une attestation médicale. La réalité juridique belge correspond donc relativement aux catégories binaires hommes-femmes.

Si l'assouplissement de certaines procédures quant à la modification du sexe à l'état civil a été salué par les associations militant pour les droits des personnes trans et intersexes (Çavaria, la RainbowHouse et Genres Pluriels), celles-ci ont toutefois déposé un recours en annulation partielle à la Cour constitutionnelle en janvier 2018, observant une non-prise en compte des personnes ne se retrouvant pas dans la norme binaire homme-femme²³. De là, la Cour constitutionnelle donna raison aux associations, estimant que les législateur-ric-e-s sont en devoir de trouver une solution et ainsi faire place aux personnes non-binaires ou au genre fluide²⁴. Ceci rejoint donc le principe trois de la convention internationale de Jogjakarta, promouvant la reconnaissance des droits des personnes trans et intersexes²⁵.

De ce fait, aujourd'hui, au-delà de l'annulation du caractère irrévocable du changement de sexe à l'état civil, deux pistes sont discutées pour rendre compte des vécus de chacun-e. La première consiste à créer une nouvelle catégorie aux côtés des deux autres, mentionnant alors « non binaire », « autre » ou encore « neutre ». Cette procédure permettrait, dès lors, d'offrir la possibilité aux personnes ne se reconnaissant pas dans les catégories homme-femme d'être reconnues civilement dans leur identité de genre. De plus, les parents d'enfant intersexe pourront déclarer le sexe de leur enfant sans se

²³ L'arrêt en question, l'arrêt du 19 juin 2019, est disponible à l'adresse suivante : <https://www.const-court.be/public/f/2019/2019-099f.pdf>, consulté le 3 décembre 2020.

²⁴ J. HOVINE, « La loi transgenre est partiellement inconstitutionnelle : il faudra faire une place aux personnes qui ne se sentent ni homme, ni femme », *La Libre*, 19 juin 2019, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/belgique/societe/la-loi-transgenre-est-partiellement-inconstitutionnelle-il-faudra-faire-une-place-aux-personnes-qui-ne-se-sentent-ni-homme-ni-femme-5d0a0b117b50a62b5b0a0c73>, consulté le 3 décembre 2020.

²⁵ Les principes de Yogyakarta sont un ensemble de recommandations internationales, au regard des Droits de l'Homme, en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Ces principes sont disponibles à l'adresse suivante : http://yogyakartaprinciples.org/wp-content/uploads/2016/08/principles_fr.pdf, consulté le 12 décembre 2020.

référer obligatoirement au genre masculin ou féminin. Cette première piste de réflexion est déjà effective dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, en Australie ou encore en Nouvelle-Zélande²⁶.

La deuxième piste qui s'ouvre aux législateur-ric-e-s est celle de la suppression purement et simplement de la mention du sexe sur l'état civil et les documents d'identité. Cette procédure s'est vu mise en place récemment aux Pays-Bas, où les cartes d'identité ne porteront plus la mention du sexe²⁷. Face à cette approche, les avis sont plus divers. Certains semblent soutenir une suppression totale, d'autres préfèrent rendre la mention du sexe comme une information médicale, soumise donc au secret professionnel.

Quoi qu'il en soit, la question de la reconnaissance civile des personnes queer et intersexes reste centrale et sujette à de vifs débats. Là où les gouvernements de certains pays, comme en Hongrie, attaquent de front ce droit à la reconnaissance, en tentant d'interdire le changement de sexe sur l'Etat civil²⁸, la Belgique semble être en marche vers l'élargissement de ces mêmes droits. En effet, il semblerait qu'aujourd'hui les principes de non-binarité et de continuum du genre tentent de trouver écho dans des dispositions juridiques. Qu'on préfère l'une ou l'autre piste proposée quant à la reconnaissance civile des personnes queer, trans et/ou intersexes, il n'en reste pas moins important de considérer juridiquement ces personnes. Ainsi, nous porterons une attention particulière aux décisions prises prochainement par les législateur-ric-e-s belges quant à cette question.

²⁶ C. Tervé, « L'Allemagne reconnaît le "troisième genre" à l'état civil », *Huffington Post*, 14 décembre 2018, [en ligne :] https://www.huffingtonpost.fr/2018/12/14/lallemagne-reconnaît-le-troisième-genre-a-letat-civil_a_23617928, consulté le 3 décembre 2020.

²⁷ s.a., « Les cartes d'identité n'indiqueront bientôt plus le genre aux Pays-Bas », *Le Soir*, 4 juillet 2020, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/311325/article/2020-07-04/les-cartes-didentite-nindiqueront-bientot-plus-le-genre-aux-pays-bas>, consulté le 3 décembre 2020.

²⁸ s.a., « Hongrie : le changement de sexe sur l'état civil interdit », *Amnesty International*, 20 mai 2020, [en ligne :] <https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/hongrie-le-changement-de-sexe-sur-letat-civil-interdit>, consulté le 3 décembre 2020.

III. Une critique de l'hétéronormativité

Nous l'avons précédemment évoqué, la pensée *queer* a également émis une réflexion importante quant à la critique de l'hétéronormativité. Nous l'avons vu, cette approche *queer* s'installe théoriquement dans une perspective (dé)constructiviste et post-moderne, et prend pour objet les sexualités et les identités. Ainsi, le genre, la binarité et les hiérarchies l'entourant, s'inscrivent dans des interprétations arbitraires et dans un processus socio-historique large. De même, la pensée *queer* invite également à critiquer et, dès lors, *dénaturaliser* l'hétérosexualité et à l'appréhender plutôt comme une construction sociale et historique, au même titre que le genre.

Si la critique de l'hétéronormativité peut apparaître complexe, elle n'en reste pas moins fondatrice et riche pour une compréhension large de la pensée *queer*. Nous aborderons ici quelques idées globales permettant une introduction au concept d'hétéronormativité et des critiques *queer*, mais gardez en tête qu'il s'agit en réalité d'un pan de débats et de réflexions très élargi.

A. Les contours de l'hétéronormativité

Qu'est-ce que l'hétéronormativité ? Si le terme « hétéronormativité » apparaît dans les années septante, c'est avec le mouvement *queer*, dans les années nonante, qu'il va être élaboré et conceptualisé en profondeur. Ainsi, l'hétéronormativité peut être comprise « comme l'ensemble de relations, actions, institutions et savoirs qui constituent et reproduisent l'hétérosexualité comme « normale », souhaitable, voire naturelle »²⁹. Le modèle hétéronormatif s'inscrirait alors comme un modèle hégémonique, présupposant une complémentarité entre les sexes mais également une congruence entre identité de genre (féminin, par exemple), le sexe biologique (femelle) et l'attirance sexuelle (envers les hommes). Ainsi, l'hétérosexualité s'installe en position de norme dominante vis-à-vis de l'homosexualité ou de la bisexualité.

De même que la conception d'homme et femme (et les hiérarchies les entourant), l'hétérosexualité est conçue, dans une perspective *queer*, comme une construction socio-historique, mais est interprétée comme relevant de la

²⁹ V. FIDOLINI, « L'hétéronormativité », *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*, Paris : La Découverte, 2019, p.801.

Nature et il convient dès lors de la « dé-essentialiser ». Ainsi, c'est en raison du développement de la société courtoise et de l'idéal d'amour hétérosexuel, autour du ^{xiii}^e siècle, que l'hétérosexualité, telle qu'on l'entend aujourd'hui, est devenue un modèle de référence dans les sociétés occidentales³⁰. Par la suite, ce serait le christianisme qui aurait cristallisé ce modèle hétérosexuel au travers du mariage. En réalité, si la norme hétérosexuelle était déjà relativement établie, le mot « hétérosexualité » n'est apparu qu'au ^{xix}^e siècle, selon l'historien Jonathan Ned Katz³¹. En effet, un psychiatre autrichien, Richard von Krafft-Ebing, aurait employé ce terme afin de décrire une relation sexuelle entre des personnes de sexes opposés n'ayant pas pour but la procréation, considéré alors comme relevant de la psychiatrie. De même, aux États-Unis, le terme apparaîtra dans le milieu médical pour se référer à une disposition mentale déviante³². Cependant, c'est par le développement de la psychanalyse que l'hégémonie du modèle de l'hétérosexualité s'ancrera. Ainsi, en décrivant la poursuite du plaisir sexuel hors procréation comme une conduite « normale », Freud participera à normaliser le modèle hétéronormatif que l'on connaît aujourd'hui. S'il apparaît pour Freud que le plaisir érotique soit une construction portée par des pulsions, il convient que celui-ci ne puisse s'opérer qu'à la rencontre entre l'homme et la femme. Ainsi, le psychanalyste participera, dans un même mouvement, au discrédit de l'homosexualité, jugée comme une « inversion »³³.

*La sexualité déviante est ici reconnue comme toute pratique de satisfaction sexuelle non génitale et non hétérosexuelle. L'homosexualité devient alors une perversion, considérée comme la fixation à un stade immature du développement psychosexuel de l'individu*³⁴.

En réalité, c'est bien la distinction entre procréation et plaisir qui a participé à la naturalisation des comportements hétérosexuels. C'est parce que les relations homosexuelles ne permettent pas la reproduction de l'espèce humaine qu'elles sont jugées comme « contre-nature » et donc perverses.

³⁰ L.-G. TIN, *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Paris : Autrement, 2008, pp.14-48.

³¹ V. FIDOLINI, *op.cit.*, p.799.

³² V. FIDOLINI, *op. cit.* p.800.

³³ Voir S. FREUD, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris : Flammarion, 2019 (5^e édition), pp.85-88.

³⁴ V. FIDOLINI, *op. cit.*

B. L'homosexualité et l'hétéronormativité

Si aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, l'homosexualité est tolérée et protégée juridiquement c'est par la force militante des mouvements LGBTQ+, féministes et queer. Cependant, cela ne renverse pas pour autant un certain ordre hétéronormatif. Encore aujourd'hui, l'organisation sociale et politique conçoit encore l'hétérosexualité comme la norme, et l'homosexualité comme une marginalisation, au mieux tolérée, au pire psychiatisée, « corrigée », voire dans certains pays, éliminée.

En effet, aujourd'hui encore certains pays prévoient explicitement dans leur juridiction une peine de mort pour toute personne ayant pratiqué des comportements homosexuels (l'Arabie saoudite, le Brunei, l'Iran, la Mauritanie, le Nigéria et le Yémen)³⁵.

Dans nos contrées occidentales, l'homosexualité a plutôt été appréhendée sous le prisme médical et pathologique. Ainsi, c'est en 1973 que l'Association de psychologie américaine revoit le diagnostic psychiatrique de l'homosexualité dans le DSM (le manuel regroupant de manière exhaustive les maladies psychiatriques). Concernant le classement international des maladies (CIM) dirigé par l'OMS, il faudra attendre 1990 pour que la mention de l'homosexualité comme maladie soit retirée³⁶. Aujourd'hui encore, même si tant dans les manuels de psychiatrie que dans la loi, il n'est plus mention de l'homosexualité comme une maladie déviante, celle-ci reste toutefois objet de « thérapie de conversion ». Comme son nom semble l'indiquer, il s'agit d'un « traitement » contre l'homosexualité, où le but est de « convertir » le patient à une sexualité jugée « normale », soit l'hétérosexualité. Si les formes les plus intrusives [injections massives de testostérone ou de techniques d'aversion (introduction d'électrochocs en la présence d'images présentant des relations homosexuelles)] ont relativement disparu, il est plutôt question aujourd'hui de

³⁵ « Dans 69 pays sur 193, l'homosexualité est interdite », Observatoire des inégalités, 28 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.inegalites.fr/Dans-69-pays-sur-193-l-homosexualite-est-interdite>, consulté le 3 février 2021.

³⁶ O. ARENDT, « LGBTQI + : il y a 30 ans l'homosexualité quittait la liste des maladies mentales de l'OMS », RTBF, 15 mai 2020 [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/societe/detail_lgbtqi-il-y-a-30-ans-l-homosexualite-quittait-la-liste-des-maladies-mentales-de-l-oms?id=10500928, consulté le 8 février 2021.

techniques plus insidieuses. Il s'agit souvent de « sessions d'été » organisées par des groupes religieux, où séance d'exorcisme, obligation d'abstinence et prières sont de mises³⁷.

De manière relativement moins violente, refuser le droit au mariage ou la parentalité à des personnes homosexuelles sous prétexte d'une certaine « Nature » revient également à concevoir en marge les homosexuel-le-s : leurs droits ne vont pas de soi et ils/elles doivent se battre pour les obtenir.

Finalement, la marginalisation de l'homosexualité s'inscrit également de manière psychologique, au travers des stéréotypes portés par notre société envers les personnes ne s'inscrivant pas dans une société hétérosexuelle. Ainsi, stéréotypes et insultes homophobes consistent à renvoyer l'idée que les hommes homosexuels ne sont pas des « vrais hommes » et que les femmes homosexuelles ne sont pas des « vraies femmes ».

En fait, quand bien même certains États tolèrent et protègent l'homosexualité, cette dernière reste toutefois appréhendée sous un cadre de lecture hétéronormatif. Nos représentations, nos grilles de lecture interprétatives quant aux sexualités différentes de l'hétérosexualité rendent compte de cette hétéronormativité (par exemple, demander à un couple gay « qui fait la femme ? »). Tout comme la binarité homme/femme, nos cadres de pensée et nos représentations, entraînées quotidiennement par une société hétéronormée et patriarcale, nous poussent à observer le monde social qui nous entoure à travers des lunettes selon lesquelles ce qui n'est pas hétérosexuel est marginalisé.

De plus, la prégnance de l'hétéronormativité dans nos sociétés, et des cadres de pensée l'accompagnant, conduisent à ce que Lisa Duggan appelle « l'homonormalité ». L'homonormalité repose sur l'idée qu'il faille appliquer et reproduire les normes et valeurs de l'hétérosexualité (monogamie, fidélité, parentalité, par exemple) chez les homosexuels. Aussi légitimes et importantes que soient les luttes homosexuelles pour le droit au mariage et à la parentalité, il est question ici de concevoir ce modèle homosexuel comme le seul étant digne d'être accepté par la société.

Ce que la pensée queer invite à concevoir c'est une remise en question des esprits et des représentations quant à l'hétérosexualité et à l'orientation sexuelle de manière générale. Il s'agit de remettre en question et détricoter ces opposi-

³⁷ J. Charrau, « Les "thérapies de conversion sexuelle" », *La Revue des droits de l'homme, Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, 2020, [en ligne :] <https://journals.openedition.org/revdh/10171#quotation>, consulté le 8 février 2020.

tions et hiérarchies fondées sur le binaire et arbitraire : homme/femme, pénis/vagin, hétérosexualité/homosexualité.

C. Défaire l'orientation sexuelle ?

Derrière la critique queer de l'hétéronormativité, mais également de la binarité des sexes, il apparaît que la matrice hétérosexuelle et, plus largement, la conception que nous avons de l'orientation sexuelle deviennent caducs.

Ainsi, concevoir les identités de genre comme une expression (parfois) fluide sur un continuum fait apparaître une limite importante dans notre conception de l'orientation sexuelle. En effet, la conception de l'orientation sexuelle, qu'on soit hétérosexuel-le, homosexuel-le, ou bisexuel-le, peut poser problème dès lors qu'elle se réfère à une identité de genre binaire. En d'autres termes, c'est parce que je m'identifie comme femme et que je suis attirée romantiquement et sexuellement par une personne s'identifiant comme homme, que je suis dès lors catégorisée comme hétérosexuelle. Cependant, nous l'avons vu, une fluidité et une non-binarité des identités de genre est possible, rendant alors la qualification de son orientation sexuelle complexe : si je m'identifie comme non-binaire et que je suis attiré-e par une personne s'identifiant comme homme ou femme, quelle est mon orientation sexuelle ?

La définition d'une personne en termes d'« orientation sexuelle », qui repose sur la comparaison de son sexe à celui de ses partenaires, contribue en effet à rendre ce sexe plus – et non pas moins – pertinent qu'autrefois : autrement dit, pas de « sexe » sans « orientation sexuelle », et pas d' « orientation sexuelle » sans « sexe »³⁸.

Face à cette constatation, une approche possible consiste à une requalification des orientations sexuelles. En d'autres termes, on mobilise des concepts ne se référant pas à sa propre identité de genre, comme par exemple, l'androphilie³⁹ ou la gynophilie⁴⁰. Toutefois, faisant référence à l'identité de genre binaire des personnes qui nous attirent, ces conceptions ont également leur

³⁸ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, *op. cit.*, p.63

³⁹ Il s'agit du fait d'être attiré-e romantiquement et/ou sexuellement par les hommes.

⁴⁰ Il s'agit du fait d'être attiré-e romantiquement et/ou sexuellement par les femmes.

limite. De ce fait, se référer à une orientation de l'ordre de la pansexualité⁴¹ permettrait d'éviter une certaine confusion.

Cependant, la critique queer de l'hétéronormativité ne se situe pas uniquement sur un plan conceptuel et terminologique. Elle invite à questionner nos désirs et attirances, mais également l'utilité même de se référer à une certaine orientation sexuelle. Plus largement, la perspective queer invite à réfléchir quant aux places données à chacun-e dans la société, selon leurs sexualités et leurs identités. De même, il s'agit également de proposer d'autres modèles identitaires et politiques, voire familiaux et conjugaux. Les apports de la pensée queer nous poussent donc à observer différemment, et ce, probablement au travers d'un regard porté sur davantage de justice sociale.

IV. Féminisme et pensée *queer* : entre convergences et divergences

Par le mouvement queer, les identités deviennent un terrain de lutte politique. Par l'être et le paraître, les personnes queer montrent les limites de la binarité des genres ainsi que celles de l'hétéronormativité. Les identités deviennent des instruments de luttes contre les schémas dominants et oppressifs de notre société, principalement le patriarcat (mais nous aurions également pu aborder la question raciale). En ce sens, la perspective queer s'est développée au regard d'affinités avec certains féminismes, mais a également formulé quelques critiques à leur encontre. Ainsi, dans ce point, il s'agira de comprendre dans quelle mesure la pensée queer peut s'opposer aux féminismes et comment ces féminismes peuvent intégrer (ou non) la critique queer dans leur registre intellectuel et militant.

⁴¹ Il s'agit d'une orientation sexuelle selon laquelle une personne est attirée romantiquement et/ou sexuellement par une autre personne, indépendamment de son genre (conceptuellement il ne s'agit pas de bisexualité, car cette dernière comporte un ancrage dans la binarité des genres : on aime les femmes et les hommes). Ici, l'accent est davantage mis sur l'attirance pour la personne elle-même et non pas son genre.

A. Féminismes et perspective *queer* : quelques divergences

La pensée *queer* et le mouvement post-moderne ont participé depuis quelques décennies au questionnement des mouvements féministes. Aujourd'hui, si un féminisme peut se construire autour des critiques *queer*, certains féminismes ont fait l'objet de critique de la part du mouvement *queer*. Revenons donc sur les divergences entre la pensée *queer* et le féminisme différentialiste et le féminisme radical.

Premièrement, il apparaît clairement que la pensée *queer* s'oppose en tout point au féminisme différentialiste. En effet, là où ce dernier évoque une certaine « nature » féminine et une certaine « nature » masculine, la perspective *queer* vient jeter un pavé dans la mare en démontrant comment les sexes et leur binarité ne sont que construction sociale. De plus, la pensée *queer* s'oppose largement au féminisme différentialiste, en ce sens qu'il participe, par l'essentialisation des sexes, surfant également sur l'idée de complémentarité, à se conformer aux hiérarchies de genre. Ainsi, selon la féministe Monique Wittig dans son ouvrage phare, *La pensée Straight*, valoriser une féminité naturelle et essentielle ne fait que reproduire des rôles de genre, à travers desquels l'émancipation des femmes est impossible⁴².

Deuxièmement, si la pensée *queer* émane, entre autres, à l'origine, des mouvements féministes radicaux, elle n'en reste pas moins critique envers ceux-ci. Si la perspective de constructions socio-historiques est partagée quant à l'élaboration et l'effectivité du système patriarcal, certaines divergences sont toutefois observables entre les deux mouvements. La critique *queer*, et plus largement post-moderne, du féminisme radical consiste à remettre en question la réification de la classe des femmes. En d'autres termes, ce que critique la pensée *queer* c'est bien la conception homogène des femmes portée par les féministes radicales. Ces dernières prétendent implicitement un vécu partagé de la classe sociale, certes socialement construite, des femmes. Là où par exemple la perspective intersectionnelle va identifier des expériences différentes du patriarcat qu'on soit une femme noire ou blanche par exemple, la perspective *queer* par son questionnement du genre (tel qu'on l'a évoqué précédemment) critique la conception de « femmes » en tant que telle. À ce titre, la pensée *queer* soutient que les féministes radicales, en considé-

⁴² Voir M. WITTIG, *La pensée Straight*, Paris : Amsterdam, 2013 (2^e édition).

rant les « femmes » comme une classe sociale à part entière, se conforment à une certaine essentialisation des femmes, alors même qu'elles sont censées s'inscrire dans une perspective « dé-naturalisante » des femmes⁴³.

De plus, ici se jouent également des divergences en termes d'agenda politique entre perspective queer et le féminisme radical. La lutte queer sous-tend une approche où les identités (remaniées, fluidifiées, mélangées et multipliées) permettront de détruire les codes et schémas normatifs entourant le genre et les sexualités. À ça, les féministes radicales répondent que la structure politique, économique, juridique et sociale patriarcale ne peut être mise en branle par les identités individuelles, mais par une lutte collective contre ces structures sociales.

Toutefois, face aux apports queer concernant la conception du genre, les féministes radicales se voient dès lors obligées de proposer de nouvelles positions intellectuelles et militantes. Ainsi, aujourd'hui, deux positions semblent émerger : l'une se rigidifiant sur ses bases conceptuelles et l'autre tentant un remodelage accueillant les critiques queer. Étudions à présent ces deux postures, chacune amenant des réflexions autour des féminismes contemporains et la manière d'y intégrer plus ou moins la pensée queer.

B. La position des « TERF » (ou Radfem)

Face aux réflexions formulées par l'approche queer, la position des « TERF »⁴⁴ (*Trans-exclusionary radical feminist* – soit, littéralement, des féministes radicales excluant les trans) consiste à nier, voire dénigrer les apports conceptuels de la perspective queer quant à la binarité des sexes et à l'hétéronormativité.

En effet, les catégories sociales « homme », et surtout, « femme » doivent, selon cette perspective, pouvoir rester relativement homogènes et s'inscrire dans la binarité des genres : les femmes ont un vagin et les hommes ont

⁴³ Par exemple, les féministes radicales soutiennent qu'il n'y a pas d' « essence féminine » et que si les femmes sont les plus représentées dans le soin aux autres ou qu'elles paraissent plus empathiques et « émotionnelles » c'est par le fruit de la socialisation. Cependant comme évoqué dans ce point, les féministes radicales ne remettent pas en question le concept même de « femmes » : toutes les femmes ont un vagin, et c'est en raison de cette identification sexuelle qu'elles sont censées partager la même expérience de la domination patriarcale.

⁴⁴ Le terme « TERF » est en réalité une insulte, cependant aujourd'hui, il n'existe pas d'autres termes permettant de décrire cette position.

un pénis. De là, l'expérience des personnes transgenres⁴⁵ et des personnes non-binaires est niée et dénigrée : les hommes trans ne sont pas de « vrais » hommes et les femmes trans ne sont pas de « vraies » femmes. Ainsi, seules peuvent se définir comme femme, celles qui ont été identifiées à la naissance et socialisées comme telle. De là, les femmes trans ne peuvent donc pas être réellement féministes tant leur vécu de ce qu'être réellement une femme dans une société patriarcale est jugé tronqué.

Cependant, si cette position peut être compréhensible « en soi » sur le plan des idées, elle laisse la porte ouverte à une transphobie à peine dissimulée. Par exemple, il n'est pas sans rappeler les propos récents de J.K. Rowling, mère de la saga Harry Potter, concernant le fait que seules les « vraies » femmes pouvaient avoir des règles⁴⁶. De manière plus violente, certaines TERF renvoient la transidentité dans le registre de la psychiatisation et du trouble mental. De plus, la position TERF sous-tend également l'idée que la transidentité et les parcours de transition n'ont aucun lieu d'être, voire renforcent les stéréotypes de genre contre lesquels les féministes luttent. D'ailleurs, les hommes trans sont parfois vus comme des « traîtres » qui rejoignent « l'ennemi »⁴⁷. Aussi, certaines de ces féministes refusent, sans conditions, la présence de femmes trans dans les espaces féministes en non-mixité⁴⁸, sous prétexte qu'elles représentent (encore) la figure oppressive des hommes⁴⁹.

Au-delà des positions transphobes, totalement condamnables, associées à cette position TERF (position disqualifiée de féminisme par d'autres féministes

⁴⁵ Il s'agit de personnes, à l'inverse de cisgenres, qui ressentent une inadéquation entre le genre qui leur est socialement attribué (souvent sur base des organes génitaux) et ce qu'elles ressentent profondément comme identité.

⁴⁶ M. LOIRE, « Les fans de «Harry Potter» secoués par les propos jugés transphobes de J. K. Rowling », *Le Monde*, 15 juin 2020, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/06/15/les-fans-de-harry-potter-secoues-par-les-propos-juges-transphobes-de-j-k-rowling_6042953_4408996.html, consulté le 24 février 2021.

⁴⁷ H. GUIMIN-FATI, « A trans-inclusive feminism as a progressive sensibility », *Observatoire des transidentités*, 4 janvier 2018, [en ligne :] <https://www.observatoire-des-transidentites.com/2018/01/>, consulté le 22 février 2021.

⁴⁸ Pour rappel, les espaces de non-mixité sont des lieux où seuls les individus issus d'une minorité opprimée participent (les femmes, les noir-e-s, etc.). Ainsi, ces personnes peuvent discuter de leurs expériences communes, des luttes sociales menées, et ce, sans contraintes et sans jugements apparents.

⁴⁹ A. BARIL, « Quelle place pour les femmes trans au sein des mouvements féministes ? », *Spirale*, CCXLIII, pp.39-41.

d'ailleurs), les relatives critiques qu'elle émet contre les questionnements queer peuvent toutefois donner matière à réflexion et permettre alors de formuler des analyses critiques intéressantes.

Par exemple, si demain je m'identifie comme homme, et que je le ressens au plus profond de moi, cela fait-il de facto table rase des inégalités que je subis en tant qu'identifiée femme par le reste de la société ? Notez que les réelles expériences trans ne doivent pas pour autant être questionnées et remises en question, tant la souffrance des personnes qu'elles concernent est réelle. La question soulevée ici de manière large est donc la suivante : à quel moment et avec quelles identités puis-je être légitime dans la défense de la cause féministe ? Une autre question soulevée au travers de cette position peut également être celle-ci : tout en soutenant et accueillant l'expérience trans, aujourd'hui, à l'instant T, peut-on imaginer des parcours de transition trans dans une société où la binarité des genres, l'hétéronormativité et plus largement le patriarcat seraient réellement abolis ?

C. La position des féministes *queer*

Si la pensée *queer* s'est montrée critique envers les positions féministes radicales d'antan, aujourd'hui, contrairement à une position TERF, questionnements et méta-analyse ont pu également être opérées. Dès lors peut-on entrevoir un certain féminisme *queer* ?

En réalité, la plupart des auteur-riche-s *queer* (Judith Butler ou Gayle Rubin par exemple) ont écrit dans une perspective féministe. Iels ont ainsi participé à une méta-analyse du féminisme, en questionnant, entre autres, la réification du concept de « femme », objet politique du féminisme, avec pour objectif de nuancer ces conceptualisations. Il s'agit dès lors de ne plus concevoir « les femmes » comme une production homogène, essentialiste et normée.

Cependant, pour le féminisme *queer*, il ne convient pas de neutraliser la lutte féministe en faisant implorer la catégorie sociale qui la sous-tend, mais plutôt de mener ce combat féministe en gardant en tête le caractère construit et normatif de la catégorie « femmes ». Par conséquent, l'importance est mise dans la lutte de la *naturalisation* des identités, des genres et des sexualités et non

pas pour qu'une classe sociale essentialisée, les femmes, soit mieux traitée⁵⁰. Le féminisme *queer* serait donc un féminisme ayant intégré les critiques *queer* de la binarité des genres et de l'hétéronormativité. En d'autres termes, si tout féminisme n'est pas forcément *queer*, toute pensée *queer* s'inscrit largement dans du féminisme.

V. Critiques et récupérations de la pensée *queer*

Nous l'avons vu, la pensée *queer* a émergé autour des années nonante aux États-Unis et par la suite en Europe, dans le sillage des mouvements gays et lesbiens mais également du féminisme. Aujourd'hui, le mouvement *queer* est toujours actif et sa représentation médiatique et culturelle ne cesse de croître. Cependant, le concept de « *queer* » n'est pas exempt de critiques et de récupérations.

Ainsi, nombre de militant-e-s *queer* pointent une dépolitisation dont la perspective *queer* fait l'objet au fil des dernières décennies. Si les origines du concept s'inscrivent profondément dans une démarche militante et subversive, aujourd'hui certain-e-s regrettent que le concept soit « normalisé », un comble pour une approche critiquant les normes et la normalité⁵¹. Au-delà des académicien-ne-s, et militant-e-s, n'importe qui, aujourd'hui, peut s'emparer du concept de *queer*, sans pour autant comprendre les réels enjeux politiques et sociaux sous-tendant ce terme⁵². De cette normalisation, certain-e-s déplorent également une récupération commerciale. Baskets aux couleurs arc-en-ciel⁵³

⁵⁰ « Féminisme – Féminisme Queer », *Game of Hearth*, 15 septembre 2019, [en ligne :] https://www.youtube.com/watch?v=__eGd1Zeq2Y, consulté le 22 février 2021.

⁵¹ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, *op. cit.*, p.53

⁵² D'ailleurs, cela pose questions et débats au sein des communautés *queer*, notamment autour de la légitimité des personnes hétérosexuelles s'identifiant comme *queer*.

⁵³ B. KRIEF, « Pourquoi Nike et Adidas font des baskets arc-en-ciel », *Nouvel Obs*, 28 juin 2017, [en ligne :] <https://o.nouvelobs.com/mode/20170628.OBS1328/pourquoi-nike-et-adidas-font-des-baskets-arc-en-ciel.html>, consulté le 8 mars 2021.

et « olympiade gay »⁵⁴ tendent ainsi à ressembler à ce qu'on appelle du « capitalisme rose » ou du *pinkwashing*. Il est alors légitime de se questionner quant à l'intentionnalité réelle de ces projets : s'agit-il d'initiatives pour offrir une visibilité aux luttes LGBT et *queer*, ou pour s'enrichir et arborer une façade progressiste ?

De plus, les certain-e-s militant-e-s *queer* regrettent la manière dont aujourd'hui le terme « *queer* » est, soit compris comme un synonyme de « bi, gay, lesbienne ou trans », soit appréhendé comme une nouvelle case réifiée placée au côté d'autres dans le sigle LGBTQIA+ (lesbien, gay, bi, trans, *queer*, intersexe, asexuel et plus)⁵⁵. Encore une fois, un comble pour une approche se voulant subversive et fluide, surfant contre les étiquettes et les catégories assignées. D'ailleurs, le terme *queer* semble avoir participé à un clivage politique au sein des mouvements LGBT. En effet, au sein des personnes LGBT, on assiste à une division entre celles souhaitant être considérées comme des membres ordinaires de la société et celles qui se considèrent comme en marge et ne faisant pas partie de l'ordre social ordinaire⁵⁶.

⁵⁴ « Les Gay Games, mondiaux de la diversité, débutent ce samedi à Paris », RTBF, 3 août 2018, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/monde/detail_les-gay-games-mondiaux-de-la-diversite-debutent-ce-samedi-a-paris?id=9987091, consulté le 8 mars 2021.

⁵⁵ L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, *op. cit.*

⁵⁶ J. GAMSON, « Must Identity Movements Self-Destruct? A Queer Dilemma ». *Social Problems*, III, 42, 1995, pp. 390-407.

Conclusion

L'approche *queer* bouscule nos a priori, nous questionne, nous déstabilise même et nous permet, parfois, d'envisager d'autres horizons. L'objectif de cet article était d'introduire la pensée *queer* autour des critiques qu'elle énonce (envers la binarité des genres et l'hétéronormativité), mais également de comprendre les réels enjeux contemporains qui en découlent, tant autour de l'expérience des personnes concernées, que dans les luttes féministes. La complexité théorique et intellectuelle est réelle, et il convient donc de garder en tête qu'il s'agit ici d'une esquisse, certes imparfaite et relativement étroite, mais semble-t-il intéressante pour aborder la perspective *queer*.

Ainsi, dans un premier temps, nous avons tenté de définir le terme « *queer* » malgré sa complexité apparente. Nous avons alors constaté que les réalités et les identités portées par ce concept étaient tant fluides et multiples, que politiques et revendicatrices.

Ensuite, dans un deuxième temps, nous nous sommes attaché-e-s à décrire une des premières critiques émises par la pensée *queer*, celle envers la binarité des genres. Nous avons ainsi vu comment les catégories homme et femme ont été construites arbitrairement de manière socio-historique afin de faire exister un système binaire imperméable. Or, l'identité de genre, l'expression de genre et la biologie semblent plutôt s'inscrire sur un continuum, et non pas dans deux catégories fixes. Les réalités des personnes au genre non binaire et au genre fluide font alors émerger des enjeux contemporains importants, notamment autour de la reconnaissance langagière et juridique, mais également autour des droits des personnes intersexes.

Dans un troisième temps, nous avons abordé la deuxième critique émise par la pensée *queer* : la critique de l'hétéronormativité. Celle-ci met en évidence le caractère hégémonique de l'hétérosexualité, tant dans les représentations que dans l'appréhension juridique et médicale d'autres formes de sexualité (principalement autour de l'homosexualité).

Dans un quatrième temps, nous avons questionné les divergences et convergences entre les féminismes et la pensée *queer*. Ainsi, si l'approche *queer* s'inscrit en totale opposition avec les féministes différentialistes en raison du caractère « naturalisant » de leur démarche, elle permet toutefois de critiquer l'approche des féministes radicales quant à leur conception des « femmes ». D'un côté, la position TERF (soit excluant des femmes trans), quoi que criti-

quable, refuse d'entendre les réflexions queer, et préfère alors nier et dénigrer l'expérience de la transidentité. De l'autre côté, la position des féministes queer tend à incorporer les apports queer dans leur démarche militante et propose une lutte féministe attentive au caractère fictionnel, fluide et multiple des identités.

Enfin, dans un dernier temps, nous avons évoqué quelques critiques et récupérations de la pensée queer. Nous avons par exemple pointé un processus de normalisation et de récupération commerciale dénoncé par les militant-e-s queer. De même, nous avons discuté de la manière dont aujourd'hui le terme queer est perçu et appréhendé au regard des mouvements LGBT+.

Malgré ces quelques critiques, l'approche queer reste pertinente pour appréhender les réalités contemporaines, notamment autour de la question de l'intersexuation, de la reconnaissance des identités non binaires et fluides, de la place et l'appréhension des personnes homosexuelles ou aux sexualités s'écartant de la sacro-sainte hétérosexualité, mais également de la manière dont le féminisme s'est emparé (ou non) de ces réflexions. Au-delà des enjeux pragmatiques, l'approche queer offre également un cadre intellectuel de pensée et de réflexion autour des identités, mais également de notre représentation du monde et des Autres, et de la manière dont les luttes sociales peuvent et doivent prendre place.

**

Roxane Lejeune, stagiaire au CPCP depuis novembre 2020. Diplômée d'un master en Psychologie et aujourd'hui étudiante en master 2 en Sociologie à l'Université catholique de Louvain.

LEJEUNE Roxane, *Pensée Queer et Féminisme : un autre questionnement du genre*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 426, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/queer-feminisme>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Queer. S'il s'agit d'un terme complexe à définir, il apparaît toutefois comme un concept pertinent pour comprendre certains enjeux modernes autour du genre et du féminisme.

La pensée queer s'attache à questionner les catégories « homme » et « femme », non plus appréhendées comme distinctes et fixes, mais plutôt comme fluides et placées sur un continuum. En outre, la pensée queer participe également à la critique de l'hétéronormativité, soit la mise en évidence du caractère hégémonique de l'hétérosexualité.

Nous verrons également, au travers de ce texte, de quelle manière la pensée queer a participé à la remise en question du féminisme sur lui-même.

Enfin, nous discuterons des dynamiques de normalisation, de commercialisation et de mécompréhension autour du concept « queer », regrettées par nombre de militant·e·s.

L'approche queer bouscule et questionne, mais permet d'entrevoir une nouvelle appréhension du monde social.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts 50/bt6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/